

Action sociale : grande nouveauté, la DGAFP met en place un simulateur pour les prestations d'action sociale interministérielle

A quelle(s) prestation(s) d'action sociale interministérielle avons-nous droit ?

La DGAFP vient de mettre en ligne un simulateur pour 4 aides individuelles :

- le CESU garde d'enfant 0-6 ans
- les Chèques-Vacances
- l'aide à l'installation des personnels (AIP)
- l'aide au maintien à domicile, pour les pensionnés de l'État.

Il suffit de compléter son profil (situation personnelle, revenus, enfants), et le simulateur indique les prestations dont chacun-e peut bénéficier. L'agent-e est alors redirigé-e pour plus d'informations vers chaque site délivrant la prestation, et peut déposer s'il / elle le souhaite une demande.

Le lien vers le simulateur : <https://www.fonction-publique.gouv.fr/simulateur-ASI>

D'autre part, 4 vidéos de la DGAFP sont aussi à disposition :

- CESU (garde d'enfant 0-6 ans) : <https://youtu.be/qJmRMx0ftkY> et <https://dai.ly/x854p6g> et sur <https://www.fonction-publique.gouv.fr/cesu-garde-denfant>
- AIP (aide à l'installation des personnels) : <https://youtu.be/sPhfmAW6QfA> et <https://dai.ly/x854pai> et sur <https://www.fonction-publique.gouv.fr/aide-a-linstallation-des-personnels-de-letat-aip>
- Chèques-Vacances : <https://youtu.be/LTpjLcz5XxM> et <https://dai.ly/x854pcx> et sur <https://www.fonction-publique.gouv.fr/cheques-vacances>
- AMD (aide au maintien à domicile) : <https://youtu.be/qhikuH8cTUc> et <https://dai.ly/x854pdw> et <https://www.fonction-publique.gouv.fr>

Les prestations d'action sociale interministérielle (ASI) souffrent d'un grand déficit de communication de la part de notre ministère. Cette communication de la DGAFP n'aurait pas eu lieu sans l'action incessante de la FSU depuis plusieurs années.